

Section de Saône & Loire FO71

CTL du 27/04/2021

Les PV sont adoptés à l'unanimité

MODIFICATIONS DES HORAIRES D OUVERTURE

Modifications des horaires d'ouverture : demande des chefs de services,

Les aménagements ne sont pas des aménagements de confort, c'est symptomatique des difficultés rencontrées par les postes

Certes la voilure est réduite : plus d'encaissements en numéraire, plus de réception des régisseurs. On ne peut pas ignorer la mise en place de services publics + et en parallèle la réduction des horaires d'ouverture liés aux difficultés de gestion au quotidien,

RAPPORT D ACTIVITE

A lire le rapport d'activité, on en oublierait presque que la crise est passée par là et qu'elle perdure. Les objectifs n'ont pas été revus malgré la crise confirmant les craintes exprimées lors des CTL 2020. 4 indicateurs ne sont pas remplis, mais il n'est pas indiqué s'il s'agit de causes conjoncturelles ou autres.

Lors du CTL, Fo Dgfip a souhaité que l'observatoire interne 2019 soit inséré au rapport d'activité en procédant à un comparatif local et national.

Le taux de participation a augmenté par rapport à 2018 et il en ressort une insatisfaction des agents dans leur cadre professionnel. Les conditions matérielles, l'ambiance et la charge de travail et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle se sont nettement dégradées par rapport à 2018. Malheureusement, la Saône-et-Loire fait partie de la moyenne nationale. Le ressenti sur l'avenir des agents au sein de la DGFIP reste morose.

Fo 71 avait égalemenet demandé que des élements sur les mouvements de mutation, et une analyse qualitative des résultats. Il n'en est pas fait état dans le rapport.

La direction se félicite d'avoir été efficace lors de la mise en place du plan de continuité d'activité ainsi que du plan de relance face a l'épidémie COVID-19, tout en insistant à plusieurs reprises sur le fait que certains indicateurs sont en retrait.

Fo71 indique que le contexte est négligé, et que les objectifs auraient du tenir compte de celui ci.

En terme de résultat, il semble qu'il y ait encore des marges de manoeuvre pour la Direction puisque le rapport se termine par la mise en place des GT pour travailler sur les indicateurs en retrait. FO71 demande davantage informations sur les réunions des GT.

L'administration refute le terme de pression sur les objectifs.

Suite à l'exposé relatif au NRP, FO 71 a demandé la tenue d'un CTL special NRP, aussi bien pour les opérations futures que le bilan de mise en oeuvre du NRP, puisque il est indiqué que tout se passe à merveille,

La Direction a donné une réponse favorable à notre demande

BILAN FORMATION PROFESSIONNELLE

Bilan maigre pour cause COVID,

FO71 demande davantage de précisions quant à la nature des formations suivies (ex téletravail obligatoire et touche tout le monde). Des formations à distance se sont développées, néanmoins FO déplore la qualité de la connexion aussi bien pour le formateur que pour l'usager.

Les formations en ligne ne sont pas toujours suivies jusqu'au bout.

RUPTURE CONVENTIONNELLE

8 cas en Saone et Loire, mais pas de bilan social au niveau DGFIP. La rupture conventionnelle n'est pas un droit. Chaque dossier est étudié et donc pas forcément accepté.

POINT SUR LA CAMPAGNE IR

Les données de la fiche transmises sont reprises, sans à ce stade pouvoir tirer de conclusion, sur le déroulement de la campagne. Les équipes sont mobilisées et l'organisation de l'accueil à distance mise en place.

Pour ce qui concerne, l'accueil physique il faut attendre la réception des avis "papier", car celle ci en conditionne beaucoup le déroulement.